

**PV n° 28 du 6 avril 2021**

# L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9**



## SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



**05 65 35 68 10**



**secretariat@district-foot-lot.fff.fr**



# COMITE DIRECTEUR

## Compte rendu Comité Directeur du 20 mars 2021

### Présents :

Serge MARTIN, Didier CUNIAC, Marie Laure RAYNAL, Claudine VERMANDE, Jacques BARRE, Alain BEAUSOLEIL, Sabine COUDERC, Benoit DORCIAC, Gilles ESTIVALS, Marine GALTHIE, Robin HINGRAND, Laurent IMPERIALE, Aubert LAMBLIN, Alain MAS, Robert NAVARRE, Franck PIGEON, Pierre TERRE, Fanny VAYSSIERES.

### Excusés :

Yves ABITTEBOUL, Michel LASFARGUES, Jean Luc BOYER, Damien HUG, Véronique CROS, Vincent GENRIES, Fabien VIDAL

Validation à l'unanimité des présents du compte rendu du Comité Directeur du 16 janvier 2021, paru au PV n°22 du 26/01/2021.

### Informations du Président :

- Noel LEGRAET est réélu à la tête de la Fédération Française de Football pour 4 ans.
- Le futur président de la Ligue de Football Amateur sera élu à l'Assemblée Générale du 30/04/2021.
- Le « pass-sport » est de 50 euros soumis à quotient familial. Le club doit adhérer à l'ANCV pour pouvoir être réglé sachant que le coupon-sport du CDOS peut être cumulé (voir les modalités sur le site du CDOS).
- Le certificat médical chez les mineurs n'est plus obligatoire à moins d'une contre-indication ; quant au double surclassement, il sera obligatoire.
- Avant la prise de décision de l'arrêt des championnats, la FFF s'est appuyée sur son service juridique.
- Réglementation des terrains : des changements sur la classification, l'éclairage, les dates de contrôle. Nous ferons parvenir aux clubs, les nouvelles classifications.

### Les ententes entre clubs :

Les ententes jeunes et seniors ne pourront plus accéder en Ligue. Les clubs en entente jeunes Ligue auront un an pour se mettre à jour de leur situation.

Pour l'accession en Ligue seuls les clubs de jeunes en groupement pourront accéder. Un groupement de club doit présenter une équipe dans toutes les catégories de U12 à U18. Il faut en faire la demande avant le 1er juin, avec un imprimé officiel.

En District les ententes seront toujours acceptées mais leur gestion étant très lourde, l'on doit limiter le nombre de clubs y participant. Aussi, proposition du nombre de 3 ou de 4. Vote du Comité Directeur : 13 pour 3 clubs en entente, 1 pour 4 clubs en entente et 3 abstentions.

**Le nombre de clubs acceptés par entente sera donc de 3.**

### **Finances des clubs :**

A l'heure actuelle, 11 clubs n'ont pas payé les sommes dues au District (frais d'arbitrage, amendes diverses, délégués). Ils devront se mettre en règle avant l'Assemblée Générale du District prévue le 19 juin prochain à Cazals. Les clubs ayant des difficultés sont priés de se mettre en contact avec le District rapidement.

Au niveau de la Ligue, la demande de paiement des licences devrait intervenir dans les prochains jours.

### **Equipementier :**

A la suite de la réunion de la Commission des Finances, Ô-Sports a été choisi pour être l'équipementier du District jusqu'au 30 juin 2024.

### **Journée des bénévoles :**

La soirée de remise des médailles de la saison 2019/2020 n'a pas pu avoir lieu. Aussi, une soirée est envisagée le 28 mai à la Chartreuse. Etant encore tributaires de la pandémie et si elle ne pouvait se faire, elle serait reportée en septembre prochain.

### **Compétitions :**

Une refonte des championnats de District est à l'étude. Un groupe de travail a été constitué à la suite du constat : le nombre d'équipes par division était trop élevées (difficultés pour jouer l'ensemble du championnat et des coupes notamment avec les intempéries). Il faut également donner plus d'attractivité à la D4. Aussi, la baisse du nombre d'équipes en D2 et D3 se ferait sur plusieurs saisons. Le groupe va travailler jusqu'à fin du mois d'avril dans le but de proposer une synthèse en mai (réunion des clubs), pour un vote à l'Assemblée Générale de juin.

Pour la saison prochaine, il sera proposé par la Commission Féminine, un projet de D1 et de D2. L'on peut également réfléchir à une équipe féminine Lotoise qui serait la vitrine du football féminin et qui rencontrerait des équipes d'autres départements. Tout ceci, dans le but de créer une dynamique, au niveau des licenciés féminines.

### **Arbitres :**

Un groupe de travail réfléchit à la manière d'adopter une stratégie pour les recruter et les fidéliser.

### **Divers :**

Labélisation des clubs : Benoit DORCIAC étant empêché professionnellement, Claudine Vermande participera à la Commission de Labellisation en tant que représentante du Comité Directeur.

Emma Bessière ayant démissionné du Comité Directeur et de la Commission Féminine pour des raisons personnelles, elle sera remplacée à la tête de cette commission par Fanny Vayssière.

Les clubs peuvent d'ores et déjà réfléchir à la présentation de vœux pour l'Assemblée Générale ; ces derniers doivent obligatoirement nous parvenir 1 mois avant.

Nous rappelons que l'Assemblée Générale du District aura lieu le 19/06/2021 au cinéma de Gindou, organisée par le club de Cazals.

**Questions diverses :**

Pierre Terre s'interroge sur les différentes obligations jeunes et arbitres, après deux saisons tronquées, peut-on envisager une saison à venir sans obligation ? Cela ne dépend pas du District du Lot, mais de la réglementation FFF, le service juridique va en décider.

Beaucoup d'interrogations sur le devenir de certains clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Prochain Comité Directeur le 17 mai 2021.

Le Président,

S. MARTIN

La Secrétaire Générale,

C. VERMANDE

# INFORMATIONS GENERALES

## ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du District du Lot de Football aura lieu le **SAMEDI 19 JUIN 2021** organisée par le club de CAZALS (Cinéma de Gindou).